

Les deux roues électriques

Depuis la pandémie, le vélo a pris une place importante dans la vie des citoyens. Les saint-cyriens et les saint-cyriennes ne sont pas à contre-courant de l'utilisation de ce moyen de transport. Bénéfique pour la santé, il est un moment de détente sportive où l'on s'aère l'esprit. C'est une alternative idéale après le travail pour recharger ses « accus » et profiter de l'extérieur. Si la montée de « la tranchée » et d'autres rues menant vers les hauts de Saint-Cyr vous inquiètent, optez pour un vélo à assistance électrique et vos craintes disparaîtront.

La politique engagée relative au partage de la route avec des pistes cyclables installées avec pragmatisme doit s'accompagner de moyens de sécuriser ces biens. On ne peut que déplorer un réel manque de parcs à vélo sécurisés avec la possibilité de recharger ces vélos électriques onéreux.

Message à la majorité municipale ! SVP, installez-nous-en et pour commencer, proches des zones d'attractivités commerciales.

Thierry Davaut, élu de la liste « En avant Saint-Cyr »